

Rechercher :

- 1 - Quartier de la Redoute - Déclaration d'Utilité Publique de l'opération Rabelais
- 2 - Suppression de l'obligation du dépôt du permis de démolir sur les parties du territoire communal situées en dehors du périmètre de l'AVAP
- 3 - Convention à intervenir avec le SIPPAREC relative aux enfouissements de réseaux dans diverses rues de la Ville
- 4 - Création d'un syndicat mixte ouvert dénommé « Syndicat d'Etudes Vélib'Métropole », adhésion de la Ville, approbation des statuts et désignation d'un représentant
- 5 - Election d'un représentant au conseil du territoire T10 en remplacement de Monsieur Gildas LECOQ, démissionnaire
- 6 - Dissolution du Syndicat mixte ouvert d'études et de projets de l'ACTEP
- 7 - Métropole du Grand Paris - Conventions de gestion des compétences transférées à l'Etablissement Public Territorial T10
- 8 - Reconduction des conventions de mise à disposition d'agents communaux au profit de diverses associations locales
- 9 - Demande de garantie d'emprunt de l'association « la Fonderie » pour le financement de travaux à réaliser concernant le bien sis 23 rue de Neuilly
- 10 - Renouvellement de la convention à intervenir entre la Ville et l'association « Maison de la Prévention »
- 11 - Conventions de partenariat avec la Mutualité Française relatives au

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**